



Communiqué de presse

La CSI-Afrique se déclare solidaire des syndicats ghanéens qui ont entamé une grève nationale contre la galamsey et appelle les autres gouvernements africains à mettre fin à l'extraction minière illégale.

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, la CSI-Afrique (www.ituc-africa.org), déclare son soutien indéfectible à la grève nationale déclenchée par les syndicats ghanéens le 10 octobre 2024. La décision de faire la grève est une réaction directe à l'incapacité du gouvernement à lutter contre ce phénomène généralisé aux effets destructeurs : l'exploitation minière illégale, appelée « Galamsey », qui continue à faire des ravages sur l'environnement, la santé publique et les moyens de subsistance des travailleurs sur l'ensemble du territoire ghanéen.

Les travailleurs ghanéens des secteurs formel et informel sont ceux qui ont le plus souffert des lourdes conséquences de l'exploitation minière illégale. La CSI-Afrique se joint aux syndicats ghanéens et demande à tous les travailleurs d'observer un jour de grève jusqu'à ce que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour mettre fin à la pratique destructrice de l'exploitation minière illégale, qui menace directement l'avenir immédiat du Ghana.

Impact sur les travailleurs et leurs moyens de subsistance

Les travailleurs des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la santé et des arts et métiers sont directement et négativement affectés par la dégradation environnementale causée par l'exploitation minière illégale. La destruction des terres arables prive les travailleurs des zones rurales de leurs moyens de subsistance et les empêche de cultiver les aliments nécessaires à la survie de leurs familles. Les rivières et les cours d'eau, qui constituaient autrefois une source de subsistance pour les pêcheurs et une ressource en eau potable, contiennent désormais du mercure et d'autres produits chimiques nocifs, ce qui les rend impropres à toute utilisation.

La question des déchets toxiques et de la contamination des systèmes d'approvisionnement en eau suscite de plus en plus d'inquiétudes chez les habitants des zones urbaines. L'Association médicale du Ghana (GMA) et plusieurs syndicats du secteur de la santé, notamment l'Association des infirmières et sages-femmes du Ghana (GRNMA) et le Syndicat des travailleurs des services de santé du Ghana, se sont mobilisés pour dénoncer les risques graves que représente la pratique de la galamsey pour la santé publique et la salubrité. En effet, ces substances dangereuses menacent non seulement la santé des personnes directement impliquées dans l'exploitation minière, mais aussi les systèmes sanitaires du Ghana, mettant en péril le bien-être de tous les Ghanéens.

Impact sur l'environnement et l'économie

Les dégâts environnementaux causés par l'exploitation minière illégale sont stupéfiants. La déforestation, la dégradation des sols et la contamination de l'eau sont autant de facteurs qui

contribuent à la destruction des écosystèmes et des moyens de subsistance, dont dépend l'économie ghanéenne. La perte de terres arables prive les agriculteurs de leur moyen de subsistance, ce qui contribue à accroître les niveaux de pauvreté et l'insécurité alimentaire. De plus, le gouvernement perd d'importantes recettes fiscales en raison de la nature illégale de la galamsey, ce qui ne fait qu'exacerber les difficultés économiques du Ghana.

Les coûts liés à la réhabilitation de l'environnement sont considérables, et cette charge repose principalement sur le gouvernement et les communautés. Plus ce problème persiste, plus la charge économique qui pèse sur l'ensemble des travailleurs et des citoyens est importante, et cela ne fait qu'exacerber et accentuer la pauvreté ainsi que les inégalités entre et parmi les générations, les sexes et les communautés.

La CSI-Afrique appelle à une action immédiate.

La CSI-Afrique demande au gouvernement ghanéen de prendre des mesures d'urgence énergiques. Nous nous rallions au mouvement syndical et à tous ses alliés pour demander au gouvernement de :

1. **Interdire complètement toutes les activités de Galamsey** : Le gouvernement doit bannir totalement toutes les activités minières illégales et tenir les personnes impliquées responsables de leurs actes. Il est nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire rigoureux et transparent pour les petites exploitations minières afin de préserver l'environnement et de protéger les communautés.
2. **Renforcer l'application des lois minières** : Le gouvernement doit renforcer la capacité des organismes de réglementation comme l'EPA (Agence de protection de l'environnement) et la Commission des ressources minérales à surveiller efficacement les activités minières illégales et à trouver des solutions à ce problème. Il doit aussi donner aux agences chargées de l'application de la loi les moyens d'agir rapidement et de se prémunir contre la corruption et l'ingérence politique.
3. **Mettre en œuvre des programmes de moyens de subsistance durables** : Pour atténuer les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les personnes impliquées dans l'exploitation minière illégale, le gouvernement doit investir dans des moyens de subsistance durables. Ces alternatives doivent inclure des programmes de formation agricole et professionnelle offrant des opportunités d'emploi stable et valorisant, en particulier pour les habitants des zones rurales touchées par le galamsey.
4. **Restaurer les terres et les eaux dégradées** : La restauration des écosystèmes endommagés doit être une priorité absolue. Avec le soutien de partenaires internationaux, le gouvernement devrait investir dans la reforestation, la réhabilitation des sols et le nettoyage des masses d'eau contaminées afin de restaurer l'environnement naturel du Ghana et de garantir les moyens de subsistance de ses citoyens.
5. **Sensibiliser le public et promouvoir l'éducation environnementale** : le gouvernement, les organisations de la société civile et les syndicats doivent mener des campagnes nationales de sensibilisation du public aux dangers de l'exploitation minière illégale et promouvoir des pratiques viables. Les dirigeants des communautés doivent être impliqués dans les efforts visant à protéger les ressources locales et à obliger les mineurs illégaux à rendre compte de leurs actes.
6. **Assurer la coopération régionale et internationale** : la galamsey implique souvent des acteurs et des réseaux transnationaux. Le gouvernement devrait donc renforcer la coopération avec les pays voisins et les organisations internationales afin de lutter contre le commerce illicite des minerais et d'empêcher l'exploitation minière illégale.

7. **Lancer un appel aux autres gouvernements africains** : nos minéraux critiques doivent nous profiter de manière durable. Alors que le cas de l'exploitation minière illégale au Ghana suscite l'hostilité du public et des appels à y mettre fin, nous constatons qu'il existe de nombreuses expériences similaires dans d'autres pays africains. Nos gouvernements doivent faire des pas mesurés vers une approche collaborative et inclusive de la mise en œuvre de la Vision minière africaine (VMA). Les minéraux critiques auraient un impact significatif sur nos aspirations en matière de fabrication et d'industrialisation économiques. Par conséquent, l'exploitation de nos richesses minérales requiert des méthodes durables, sûres, saines et transparentes.

En conclusion, la CSI-Afrique se rallie, en toute solidarité, aux travailleurs ghanéens en ce moment critique. Nous exhortons tous les travailleurs, tant dans le secteur formel qu'informel, à participer à cette grève pacifique et nécessaire en restant chez eux jusqu'à ce que le gouvernement réponde à nos revendications collectives. Nous demandons au gouvernement d'accorder la priorité à la santé, au bien-être et aux moyens de subsistance de sa population plutôt qu'aux gains économiques à court terme découlant de l'exploitation minière illégale.

Nous appelons également tous nos affiliés à se solidariser publiquement avec le peuple et les travailleurs ghanéens dans leurs efforts pour préserver la santé et la sécurité publiques, ainsi que l'existence des communautés et de la nation. Nous avons tous intérêt à mettre un terme à cette tendance économique dangereuse qui ne cesse de croître dans les secteurs extractifs africains, afin de préserver notre environnement, nos économies, nos communautés et le bien-être de nos populations.

Publié le 7 octobre 2024, par le Secrétaire général de la CSI-Afrique, Akhator Joel Afolabi Odigie, au nom des travailleurs africains.